

Région de Saint-Julien

Sauvegarde de l'église de Thairy : quelles avancées ?

Alors que l'association Le Thairoyr a été la seule à répondre à l'appel à projets sur le devenir de l'église de Thairy, la mairie vient de lui demander d'affiner sa copie. Le collectif se dit prêt à le faire à condition que la Ville s'engage davantage dans ce dossier.

SAINT-JULIEN

La petite église de Thairy n'aura sans doute jamais fait autant parler d'elle. Depuis son entrée en fonction, la majorité s'est engagée à lui trouver un avenir, quel qu'il soit. Un groupe de travail avait alors été constitué pour définir un cahier des charges. Et un appel à projets a finalement pu être lancé. Le 14 septembre dernier, l'association Le Thairoyr, qui s'est constituée en avril autour de la sauvegarde de l'église, a été la seule à rendre une copie. La mairie lui demande aujourd'hui de la revoir. Une requête qui semble malheureusement cristalliser les tensions entre les deux parties...

Du temps pour affiner le projet

C'est l'argument avancé par la mairie. Alors que l'église menaçait jusque-là de s'effondrer, des travaux ont été menés cet été pour sécuriser le bâtiment. « Des trous dans la toiture ont été bouchés. On s'est aussi occupé d'un problème de ruissellement sur les murs. Il reste encore à renforcer la charpente », détaille Antoine Vieillard, le premier édile, évoquant « de petits travaux d'urgence ». « On devrait pouvoir enlever les barrières installées autour de l'église prochainement », précise-t-il. Et d'ajouter : « Maintenant qu'il n'y a plus de



Située dans le hameau de Thairy, cette église, qui n'est plus utilisée, a été construite au XVIII^e siècle sur les bases d'une autre église du XIII^e.

risque patrimonial, on va pouvoir réfléchir à la fonction que l'on veut donner à ce bâtiment. Les membres de l'association Le Thairoyr ont du temps pour affiner leur projet. » Du côté des principaux intéressés, on redoute que la mairie cherche à jouer la montre pour finalement laisser mourir le projet. « On ne peut pas retravailler sans un engagement ferme de la Ville. Il nous faut aussi savoir combien elle est prête à mettre. Sinon on ne peut pas avancer », ex-

plique Bénédicte Daudin, la présidente du collectif.

Pour qui et financé par qui ?

Dans son projet (lire en détail ci-dessous), l'association Le Thairoyr souhaite associer une partie culturelle et une autre culturelle. Ce qui pose notamment problème à la mairie. « Toutes les activités culturelles seront conditionnées au bon vouloir de la paroisse », souligne Antoine Vieillard. Et d'y voir aussi un

blockage sur le plan financier : « Notre participation doit être proportionnelle à l'utilité publique du bâtiment. On ne peut pas demander aux contribuables saint-juliennois de financer un projet qui ne les concerne pas. »

Le premier édile veut notamment savoir combien de fois par an l'église sera utilisée. « Des gymnases sont utilisés tous les soirs par les habitants et sont dans un piteux état. Et là on nous demande d'investir 200 000 euros. »

Le Thairoyr défend pour sa part un projet porteur pour Saint-Julien qui viendrait « compléter l'offre culturelle existante ». « Cela permettrait aussi de remettre de la vie dans le village », insiste Bénédicte Daudin. Et d'asséner : « Nous faisons aussi partie de la commune. » Le Thairoyr prévoit de demander dans les prochains jours un entretien avec la municipalité pour éclaircir la situation.

JULIA CHIVET

Un sous-texte politique

Si Antoine Vieillard ne « remet pas en cause la sincérité des membres de l'association Le Thairoyr », il craint que certains d'entre eux se livrent à des « procès d'intention ». En effet, parmi les 600 membres que compte le collectif, des personnes de l'ancienne majorité socialiste sont présentes. Et le maire de questionner : « Ils n'ont rien trouvé à redire pendant des années sur cette église laissée à l'abandon alors qu'ils étaient au pouvoir et ils s'offusquent maintenant que la municipalité ne s'en occupe pas. C'est paradoxal. »

Que contient le projet porté par l'association ?

L'association Le Thairoyr regroupe des habitants des quatre hameaux de Saint-Julien et compte 600 adhérents. Le collectif se mobilise autour de la sauvegarde de l'église de Thairy. Il est le seul à avoir répondu à l'appel à projets de la mairie.

Musique classique et expositions

La présidente Bénédicte Daudin défend une « rénovation du bâtiment pour une utilisation culturelle et culturelle. » Elle détaille : « Il y aurait une part d'activités culturelles, type mariages, sépulture, et une large part d'activités culturelles. » Le collectif aimerait ainsi y développer une programmation de musique



La présidente du Thairoyr Bénédicte Daudin devant l'église de Thairy et la banderole installée par son association.

classique avec des concerts en intérieur, mais aussi exploiter les extérieurs avec des apéros-concerts, des expositions. Plusieurs partenariats transfrontaliers sont d'ailleurs envisagés dans ce

cadre. Quant au financement, l'association a déjà mobilisé des fonds propres et des soutiens auprès du Département et du député Virginie Duby-Muller.

J.C.

